



Suivez l'actu !
sytral.fr



Réunion publique communale Sainte-Foy-Lès-Lyon

14 novembre 2023

Construisons ensemble le **TRAM**
Express !

SYTRAL
MOBILITÉS

Les règles du jeu de la soirée



**Dialogue
et écoute**



**Recueil de vos
questions et
réactions**



Respect mutuel

Vos intervenants ce soir

SainteFoy
lèsLyon.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

LA commission
nationale du
débat public
CNDP
MA PAROLE A DU POUVOIR

Véronique SARSELLI, Maire

Jean-Charles KOHLHAAS, Vice-Président

Sarah EMMELIN, Chef de projet

Marie-Hélène PHILIPONA Chargée de relations riverains

Jean-Luc CAMPAGNE, Garant de la concertation

Déroulée de la soirée

- 1. Introduction**
- 2. Tram Express de l'Ouest Lyonnais : de quoi parle-t-on ?**
- 3. Temps d'échanges en tables rondes**
- 4. Les modalités de la concertation**
- 5. Conclusion**



Avez-vous participé à la réunion d'ouverture du 8 novembre ?



Suivez l'actu !
sytral.fr



Véronique SARSELLI

Maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS



Jean-Charles KOHLHAAS

*Vice-Président
SYTRAL Mobilités*



Suivez l'actu !
sytral.fr



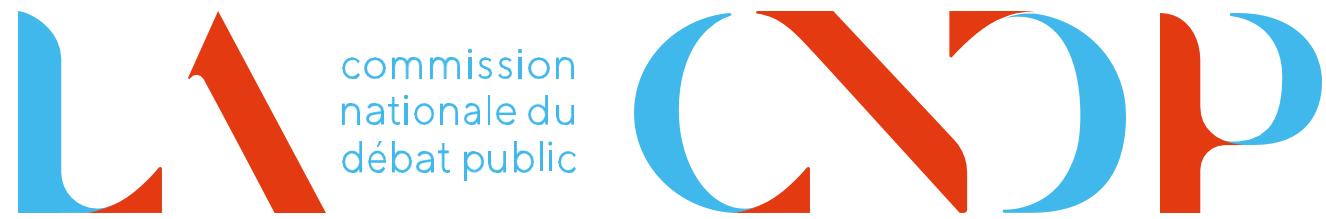
Jean-Luc CAMPAGNE

Garant de la concertation



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS



MA PAROLE A DU POUVOIR

3 garants nommés par la CNDP

Indépendants, ils veillent :

- À la qualité des informations et des modalités de concertation proposées
- Aux éléments de réponse du maître d'ouvrage aux questions et remarques formulées lors de la concertation

Claire BOUTELOUP

Jean-Luc CAMPAGNE

Jacques FINETTI

Contact: concertation-teol@garant-cndp.fr

Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes
les parties prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au projet



TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet

ARGUMENTATION
Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur

INCLUSION
Aller à la rencontre
de tous les publics

Elle défend un droit :

“ *Toute personne a le droit [...] d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.* ”

Article 7 de la Charte de l'Environnement – rendue constitutionnelle en 2005

« MA PAROLE A DU POUVOIR »

Un droit qui sert à quoi ?

A débattre du bien fondé des projets avant que des décisions irréversibles ne soient prises

Pourquoi ce projet ?

A débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

Comment ?

A débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, des les réduire ou de les compenser

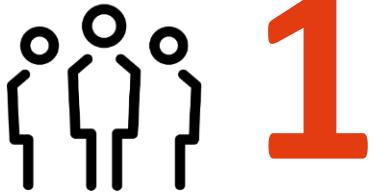
A quelles conditions ?

A permettre l'information et la participation de tous et de toutes tout au long de la vie du projet.

Suivi dans le temps

Et enclencher un processus qui s'inscrit dans un temps long

La concertation préalable : et après ?



1

Les tiers garants publient le bilan de la concertation préalable



2

Le responsable du projet répond aux enseignements de la concertation



3

La Commission nationale rend un avis sur la qualité de cette réponse

4



Created by Joahwarye
from Noun Project

Si le projet se poursuit, la concertation avec le public se poursuit également, sous l'égide d'un garant de la CNDP

TEOL : de quoi parle-t-on ?



Suivez l'actu !
sytral.fr



TRAM
Express

SYTRAL
MOBILITÉS



Sarah EMMELIN

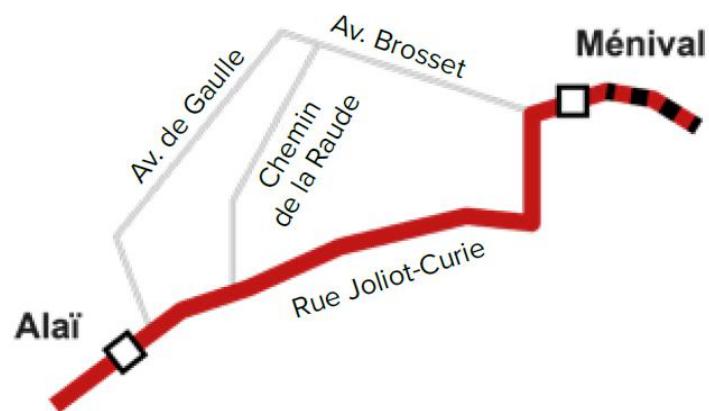
Chef de projet
SYTRAL Mobilités



Suivez l'actu !
sytral.fr

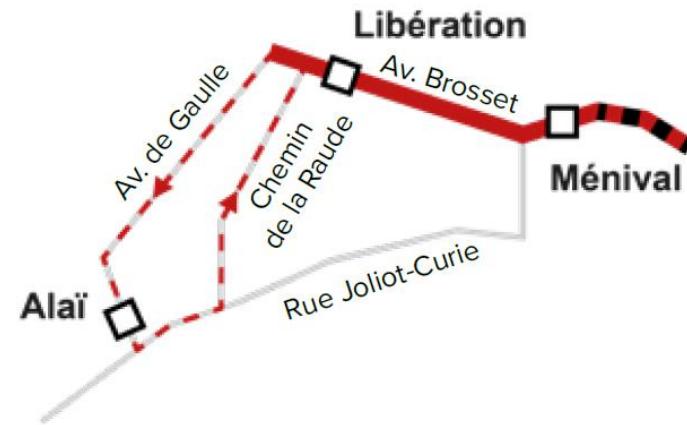
Les options de tracé à l'ouest

Option directe



Trajet en voie double tramway
2 centralités desservies : Ménival et Alaï
Longueur interstation : 1,3 kms

Option par Libération

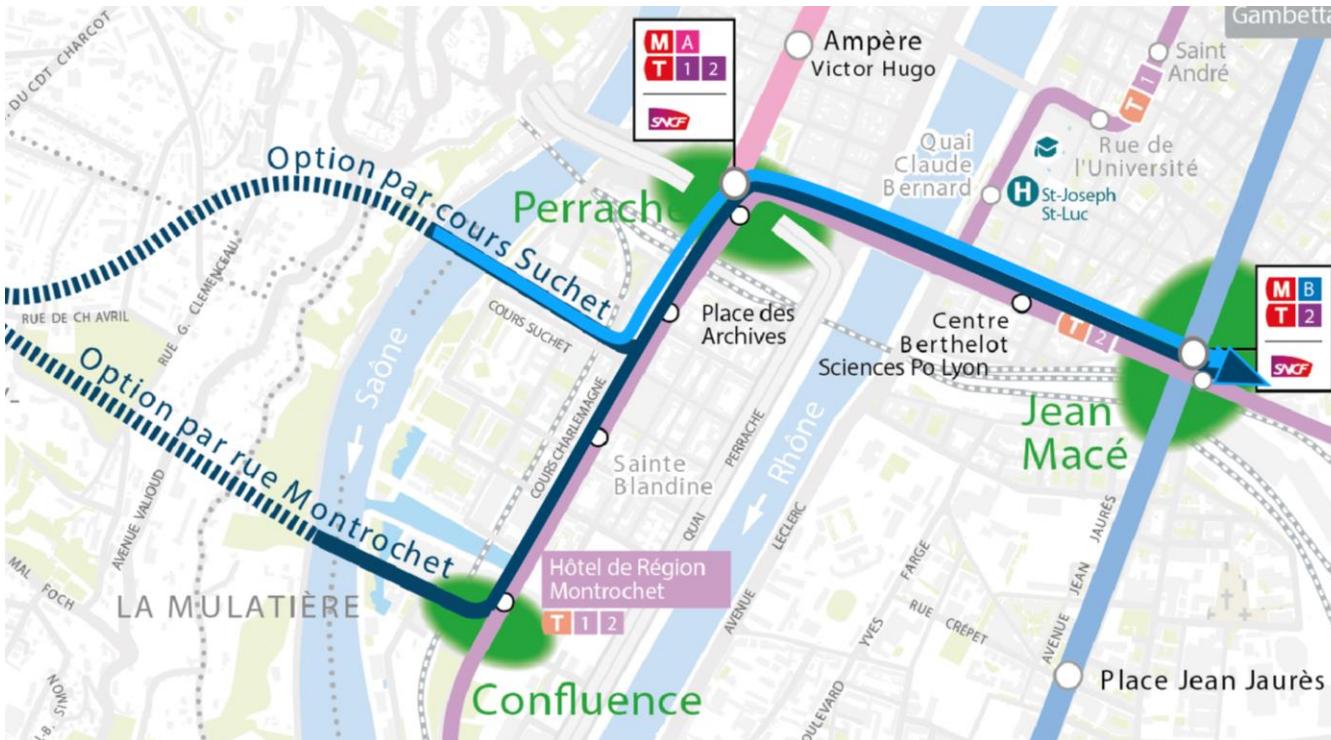


Trajet en boucle à voie unique
3 centralités desservies : Ménival, Libération et Alaï
Longueur interstations :

- Ménival – Libération : 550 mètres
- Libération – Alaï : 890 mètres

Temps de parcours : + 2 minutes

Les options de tracé à l'est



Option par cours Suchet :

Tête de tunnel à l'extrême sud du quai des Etroits (Lyon 5^e)

Insertion urbaine contrainte entre deux immeubles d'habitation et au-dessus d'un ouvrage d'assainissement

Nouvel ouvrage vers le quai Rambaud à proximité du dépôt bus TCL

Temps de parcours Alaï <> Jean Macé : 21 minutes

2 centralités desservies : Perrache et Jean Macé

Incidences sur la circulation routière et le stationnement cours Suchet

Incidence sur la desserte de Confluence

Surcoût de 80 M € lié à l'allongement du tunnel et à la création d'un puits supplémentaire

Option par rue Montrochet :

Tête de tunnel quai Jean-Jacques Rousseau (La Mulatière)

Insertion urbaine dans un espace boisé

Nouvel ouvrage vers le quai Rambaud à proximité de l'extrême ouest du centre commercial Confluence

Temps de parcours Alaï <> Jean Macé : 25 minutes

3 centralités desservies : Confluence, Perrache et Jean Macé

Peu d'incidences sur la circulation routière et le stationnement

Desserte de Confluence maintenue avec 2 lignes de tramway

Les deux localisations envisagées



Les grands enjeux :

Favoriser l'intermodalité et les rabattements modes doux vers la station;

Préserver et Renforcer l'attractivité commerciale autour de la place Saint Luc;

Réaménager et végétaliser l'espace public.

Les enjeux spécifiques :

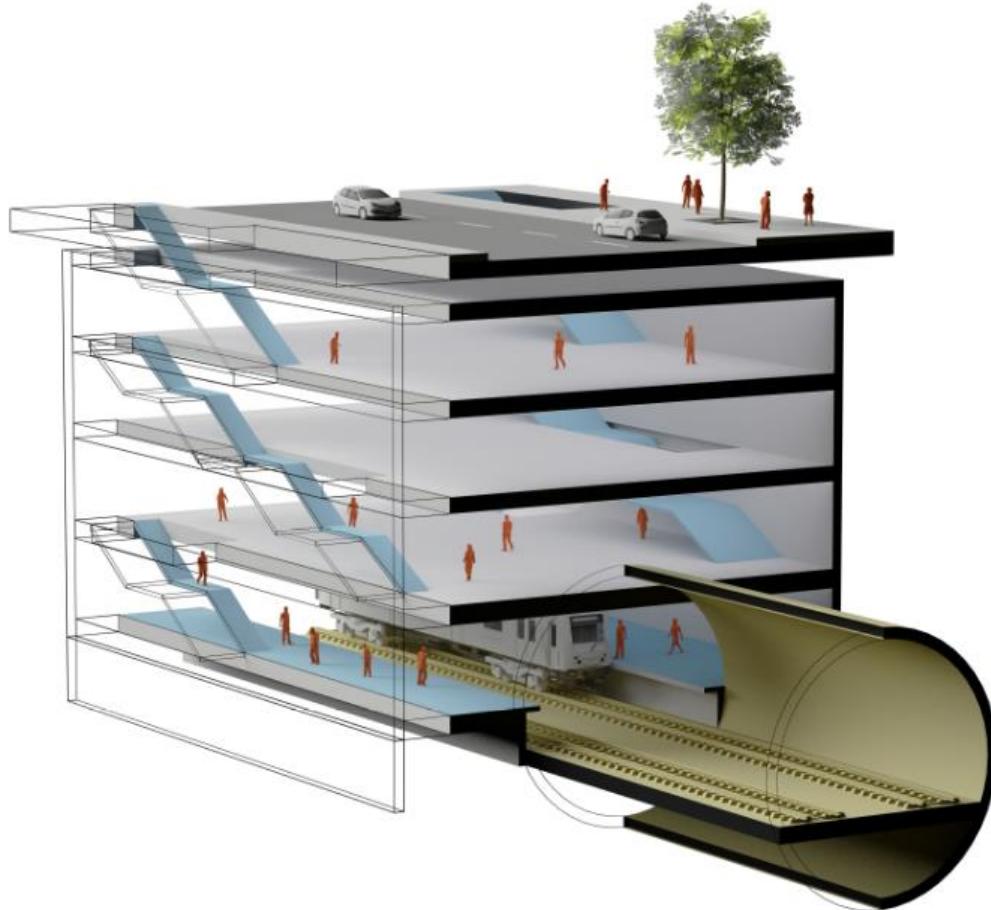
Charcot Salette : réaménager un espace végétal dans le prolongement du Bd de l'Europe

Charcot Provinces : aménager l'entrée du quartier des Provinces en connexion avec la polarité commerciale

Fréquentation attendue : environ 13 000 montées/descentes par jour

Focus technique sur la station

Profondeur :
20 à 25 mètres

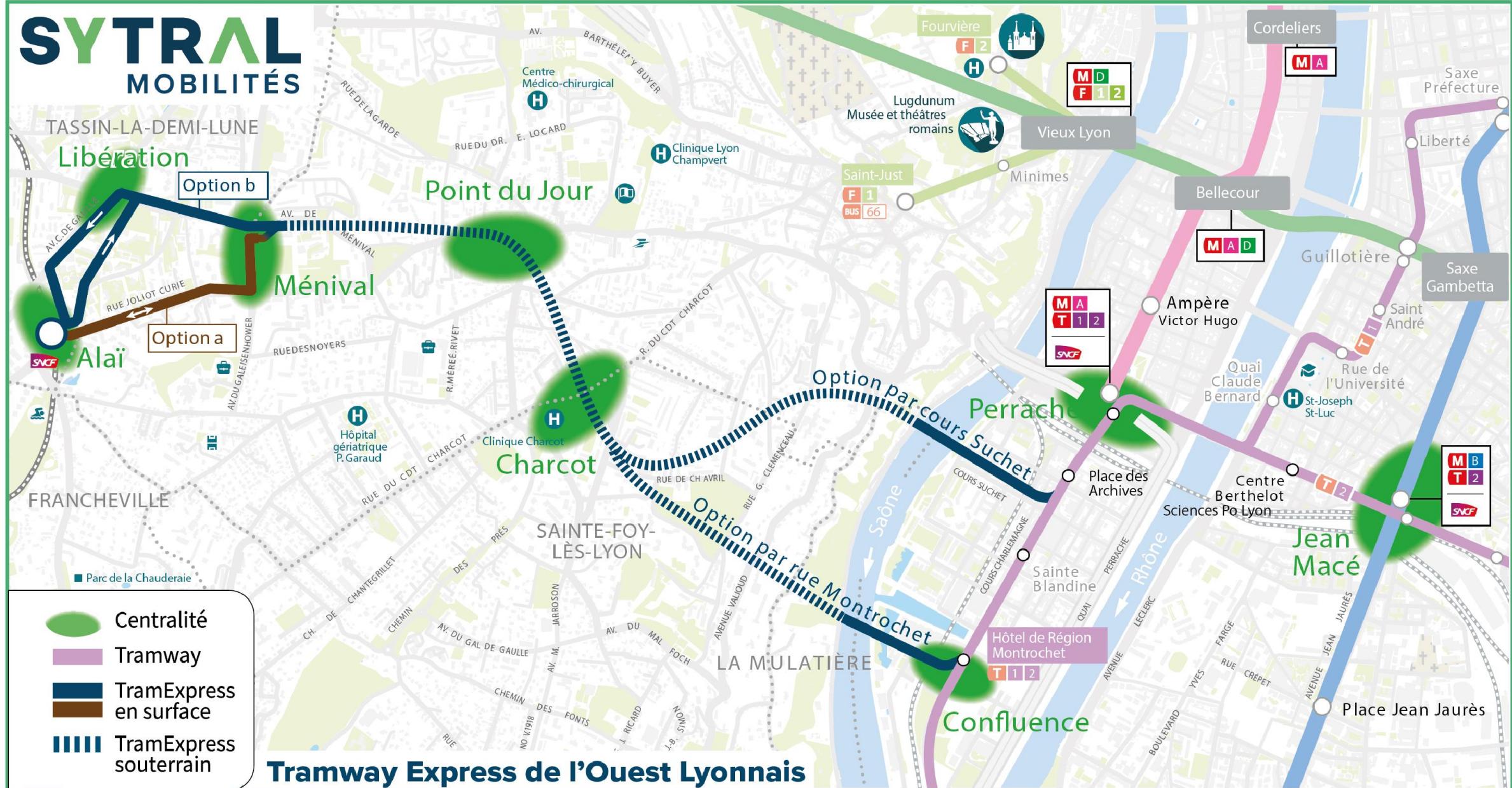


Perspective générique d'une station souterraine

Vos questions



Suivez l'actu !
sytral.fr



Temps d'échanges en tables rondes



Suivez l'actu !
sytral.fr

Modalités d'échanges

Temps d'échange 1 : opportunité du projet et du tracé (25 min)

Opportunité du projet

Analyse comparative des tracés à l'ouest

Analyse comparative des tracés à l'est

Temps d'échange 2 : positionnement de la station Charcot (30 min)

Analyse comparative des deux scénarios

Réflexion autour de l'amélioration des mobilités en complémentarité de TEOL

Mise en commun des échanges



Suivez l'actu !
sytral.fr

Les modalités de la concertation



Suivez l'actu !
sytral.fr



Marie-Hélène PHILIPONA

Chargée de relations riverains
SYTRAL Mobilités



Suivez l'actu !
sytral.fr

Concertation préalable du 6 novembre 2023 au 5 février 2024

Pour s'informer

Le dossier de concertation

La synthèse du projet



Le dépliant

Le site internet du projet : www.sytral.fr/TEOL

Plateforme participative où retrouver l'ensemble des documents d'information, l'agenda des rencontres et le film pédagogique

Pour donner son avis

Les registres

Disponibles sur les lieux de la concertation

Le site internet du projet

Offre la possibilité de poser des questions, de donner son avis

Lors des rencontres physiques



Pour participer aux échanges

RÉUNIONS PUBLIQUES

- 14/11 : 19h - l'Ellipse, Sainte-Foy-lès-Lyon
- 20/11 : 19h - Mairie du 7^e, Lyon 7^e
- 05/12 : 19h - l'Atrium, Tassin la Demi-Lune
- 06/12 : 19h - l'IRIS, Francheville
- 12/12 : 19h - Lyon 5^e (*le lieu sera annoncé sur www.sytral.fr/TEOL*).
- 09/01 : 18h30 - Lyon 2^e et la Mulatière (*le lieu sera annoncé sur www.sytral.fr/TEOL*).

STANDS DE PROXIMITÉ

- Pour échanger à côté de chez vous :
- 09/11 : 16h-19h - place Saint-Luc, Sainte-Foy-lès-Lyon
 - 15/11 : 9h-12h - marché Jean Macé, Lyon 7^e
 - 24/11 : 9h-12h - marché promenade des Tuilleries, Tassin la Demi-Lune
 - 25/11 : 9h-12h - marché de Craponne
 - 30/11 : 16h-19h - Galerie marchande Carrefour, Francheville
 - 05/12 : 12h-14h Lycée Branly, Lyon 5^e
 - 06/12 : Bibliothèque du Point-du-jour, Lyon 5^e
 - 13/12 : 15h-18h - place des archives, Lyon 2^e
 - 14/12 : 16h30-19h30 Résidence Allix, Lyon 5^e

ATELIERS TECHNIQUES

Pour échanger sur un temps technique dédié (inscription préalable sur www.sytral.fr/TEOL)

- 17/01 : circulation et rabattement
- 23/01 : exploitation, modélisation, fréquentation
- 30/01 : circulation et insertion à l'ouest

Des rencontres sur invitations avec des publics spécifiques sont prévues : associations PMR, employeurs, porte-à-porte commerçants...

RDV sur la plateforme en ligne
www.sytral.fr/TEOL

Enseignements de la soirée



Suivez l'actu !
sytral.fr



Jean-Luc CAMPAGNE

Garant de la concertation



Suivez l'actu !
sytral.fr

Conclusion



Suivez l'actu !
sytral.fr



Merci de votre attention !



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS